

Ordre de reprise photovoltaïque (PV)

L'entreprise signataire mandate SENS pour venir reprendre le nombre de modules photovoltaïques indiqué. SENS examine un retrait gratuit à chaque ordre de reprise et en informe le remettant en temps voulu. La gestion de l'ordre prend environ cinq jours.

	Remettant	Lieu de reprise
Entreprise		
Adresse		
NPA / Lieu		
Interlocuteur		
Téléphone		
E-Mail		

	Quantité des palettes	Date de reprise
Modules PV palettisés		

Attention: le remettant doit s'assurer que les modules soient emballés correctement pour le transport.

Type de modules photovoltaïques

- Modules en silicium cristallin
 Modules contenant des polluants
 Modules à couche mince
 Type de module inconnu

Fabricant

Attention: les modules PV de l'entreprise First Solar doivent être restitués via First Solar.

Nombre et poids des modules PV

Nombre de modules PV	Poids par module PV (kg)	Poids total net (kg)

Les onduleurs et autres composants électroniques doivent être rapportés à des points de collecte SENS officiels dans la région.

Motif de l'élimination

- Fin de l'utilisation
 Défaut de matériel
 Dégât de transport ou de montage
 Autre: _____

État des modules PV

- Intact
 Autre (cassé, délaminé, etc.)
 En pièces détachées ou pièces manquantes

Date _____

Signature _____

Veuillez retourner le document signé par e-mail à info@eRecycling.ch
 Pour obtenir des informations complémentaires, appelez le 043 255 20 00.